

ALERPI - 12 Rue Maurice Barrès 57000 Metz

Assemblée générale du 13/06/19

Sur l'année 2018

Rapport Moral

Je voudrais axer ce rapport moral sur les points suivants :

- La part des bénévoles dans notre fonctionnement
- l'implication des résidents dans ce fonctionnement
- les faits marquants dans l'année écoulée

La part des bénévoles :

Les trente bénévoles qui assurent jour après, jour, nuit après nuit une présence auprès des résidents ainsi que les tâches matérielles constituent, vous vous en doutez, la colonne vertébrale de notre existence. Le départ récent de certains, appelés à d'autres tâches, est là pour nous le rappeler lorsqu'est mis en place le planning hebdomadaire des présences : certains weekends, certains jours de congés ne sont pas toujours faciles à assumer.

Quand la lassitude pointe il est bon de se redire : « Mais, au fait ... pourquoi sommes nous là ? »

Guillaume de Fonclare dans le dernier n° de l'hebdomadaire la Vie, à l'issue d'un long cheminement intérieur déclare : « Appelons un chat un chat : je suis un autre homme ! Je lutte enfin contre mes jugements à l'emporte pièce. Mon cynisme naturel a laissé place à une grande tendresse pour les gens. Je me dis que ce n'est pas simple d'être un homme. Chacun se balade avec un sac à dos plus ou moins lourd et ce simple fait, parfois héroïque, est respectable »

Il nous livre, à mon sens, deux mots clés : tendresse et respect qui je crois guident notre action. En effet, Le sac à dos de certains de nos résidents est parfois lourd, voire très lourd à porter... le visage très pâle, le regard perché ailleurs de ce jeune permissionnaire de 29 ans accueilli récemment pour deux jours à ALERPI nous l'a encore rappelé. A l'issue de 10 ans d'incarcération, c'était sa première sortie en autonomie complète. Il est reparti à St Mihiel après s'être acheté de bonnes baskets... il viendra sans doute terminer sa peine à Alerpi dans quelques mois.

Tendresse ... que nous nous garderons de ne pas confondre avec naïveté. Peut-être cultivons-nous à ALERPI une part de naïveté mais la tendresse n'exclut pas la fermeté ! Les résidents connaissent, en entrant, le règlement intérieur et s'ils y dérogent, ils savent quelles peuvent en être les conséquences.

Respect ... il se doit d'être réciproque : l'accueil est le plus digne possible dans un studio très propre. Ce respect appelle le respect et dans la plupart des cas, les nouveaux résidents y sont particulièrement sensibles.

En général, le sac à dos du bénévole, lorsqu'il n'est pas trop alourdi par des problèmes de santé ou d'autres difficultés est moins lourd... nous aidons momentanément le résident à porter le sien. Si c'est une bonne chose pour le résident ça l'est sans doute aussi pour le bénévole. Que chacun soit ici remercié de sa contribution. Bien sûr, je tiens également à remercier Emmanuelle qui assure avec beaucoup de professionnalisme et de disponibilité l'aide, le soutien aux résidents, lesquels saluent son efficacité. . Cette année encore plusieurs jeunes stagiaires ou bénévoles sont venus s'intégrer à l'équipe. Nous apprécions beaucoup cette aide généreuse et efficace.

Peut-être faut-il dire ici un mot de la gestion, en équipe, d'une association de bénévoles. A l'expérience, elle est différente de celle d'une structure professionnelle. Si, dans tout espace de travail une confiance réciproque est souhaitable, elle est ici indispensable ; le conflit y serait immédiatement destructeur. Pour que le fil qui nous relie reste solide le dialogue est essentiel. Il passe entre autres par les réunions mensuelles et des prises de décision les plus consensuelles possibles

Pour terminer sur ce premier point, il nous semble que l'action menée actuellement par l'administration pénitentiaire autour de la justice restaurative entre pleinement dans ces objectifs de respect, de tendresse, de reconstruction de la personne et de lutte contre la récidive. Pour ceux qui n'ont pu voir l'émission parue récemment sur la 5, il s'agit de l'organisation progressive d'un dialogue entre victimes et auteurs de délits. Huit de nos bénévoles terminent ce soir un stage de 3 jours consacré à ce thème.

L'implication des résidents :

Durant leur passage à ALERPI ils sont invités à donner la priorité à leurs démarches qu'elles concernent :

- la remise en place de leurs droits et devoirs : carte d'identité, permis de conduire, liens avec la CAF, le pôle emploi, les impôts...
- la recherche d'un emploi.
- leur suivi médical ou psychologique.
- l'accès à un logement autonome chaque fois que cela est possible.

Ceci rappelé, L'implication des résidents dans le fonctionnement de la structure est aussi pour nous un élément important. Les tâches hebdomadaires sont réparties et figurent sur un tableau en salle d'accueil. La réunion mensuelle du conseil de maison à laquelle ils doivent obligatoirement participer permet aussi de réguler ce mode de fonctionnement.

Il est par exemple nécessaire d'échanger sur les comportements qui à la sortie d'ALERPI peuvent avoir des conséquences préjudiciables. Un exemple : celui de l'accès à un logement autonome. Cette recherche est actuellement plus difficile. Il arrive que l'amorce d'autonomie acquise à ALERPI ne soit pas suivie d'effets. Les mauvais payeurs ou les locataires qui laissent alors leur logement en mauvais état compliquent notre tâche, rompent le lien de confiance qui pouvait exister avec le bailleur ou le loueur privé. Ainsi, lorsque la Somegim décide, dans l'immeuble à côté, de ne plus accueillir des sortants d'ALERPI à la suite de deux expériences malheureuses elle oublie ceux qui sont en règle et elle nous applique une punition collective, en quelque sorte, la double peine. S'il n'est pas question de faire de l'angélisme, il convient que le regard porté par notre société sur d'anciens détenus évolue.

Plus encourageant maintenant, l'appel à Epargne mis en place l'an dernier a été pleinement intégré par une majorité. Pour rappel, la somme épargnée par un résident durant son séjour est abondée par ALERPI à hauteur de 250 € maximum au moment où il quitte la structure.

Autre constat positif, cette année encore des résidents ont assuré bénévolement des travaux de maintenance : peinture, réparations diverses, organisation de repas, aide à la bénévole chargée des courses hebdomadaires ...

L'entraide, le soutien entre résidents est aussi à souligner. Il y a quelques mois, certains sont allés aider un ancien à remettre en état son studio en ville dévasté pendant une crise liée à la prise conjuguée de médicaments et de drogue. Récemment encore les plus actifs sur le plan de la recherche d'emploi conseillaient avec beaucoup de pertinence l'un des leurs plutôt enclin à faire la manche.

Nous avons évoqué avec vous les difficultés ponctuelles rencontrées dans le planning des permanences. Un résident en fin de séjour va pouvoir nous aider dans cette tâche. Nous allons voir comment.

Les faits marquants dans l'année écoulée :

Je vous rappelle que par convention passée devant notaire, nous occupons des locaux qui appartiennent à nos sœurs de la Congrégation de Saint André de Peltre. Cette convention, signée devant notaire, court du 1^{er} Mai 2012 au 30 Avril 2024 et est renouvelable de trois années en trois années par tacite reconduction. Toute décision d'agencement, d'amélioration des locaux est prise après accord de la Congrégation. Nous fonctionnons sur le mode du dialogue et de la confiance et nous mettons tout en œuvre pour entretenir et valoriser ce patrimoine. Je tiens à remercier ici Sœur Geneviève, notre interlocutrice, pour son écoute attentive

Les réalisations des années passées, les projets en cours ou à venir que nous allons évoquer sont liés à un budget à l'équilibre que nos trésoriers vous présenteront tout à l'heure. Nous aurons, un peu plus tard, l'occasion de remercier les artisans de cet équilibre.

Ainsi, nous terminons l'aménagement d'un grand studio en transformant, à St Camille, trois pièces anciennes qui n'étaient plus fonctionnelles. Pour indiquer clairement sa future fonction nous l'appelons AP2 : 2^{ème} appartement destiné à un permanent. Nous avons confié sa réalisation à une association partenaire : ARELIA. Nous nous félicitons de ce choix. Le travail a été effectué avec un grand professionnalisme par cette association messine qui emploie des personnels en réinsertion et donc, dans certains cas des résidents d'ALERPI.

Notre objectif est simple : loger une personne capable d'assurer deux permanences hebdomadaires aux moments notamment des weekends ou des périodes de congés. Après réflexion, un de nos résidents actuels nous est apparu en capacité d'assurer cette tâche. Nous allons signer avec lui un contrat d'hébergement de 3 mois. A partir du 1^{er} juillet, il occupera ce grand studio. Il fonctionnera sur le même mode que Monsieur et Madame Sécerbégovic logés avec leur enfant dans l'appartement du 2^{ème} étage à St Camille. Le père de famille assure depuis avril 2016 les permanences de nuit du samedi soir et du dimanche au soir avec sérieux et compétence. Nous pouvons vraiment compter sur lui.

Il est souhaitable également de profiter de ce moment de l'AG pour évoquer avec vous un autre projet. Nous pensons avoir la possibilité matérielle de mettre en œuvre un studio dit « de stabilisation ». En effet, au cours des années passées, c'est à plusieurs reprises que nous avons constaté que l'un ou l'autre des résidents quittait la structure dans une situation d'autonomie précaire sur les plans financier ou psychologique. Ce studio nous permettrait un accueil sur une période prolongée sans bloquer l'accès aux 10 studios actuels pour lesquels la durée d'occupation ne doit pas, en principe, excéder 6 à 8 mois.

Vous avez remarqué que c'est le cas actuellement au studio 1 où nous accueillons depuis deux ans une personne sous bracelet électronique.

Tout à l'heure, nous allons présenter à votre vote le futur Conseil d'administration.

Celui-ci a pour tâche de choisir les membres du bureau qui ont la responsabilité de gérer le quotidien de l'association pour l'année à venir. L'équipe actuelle avec les secrétaires Monique et Marie-Hélène, les trésoriers, Pierre et Antoinette, le vice Président, Michel et moi-même est prête à poursuivre cette tâche. Mais, il est important d'anticiper et de préparer l'avenir. A cette fin, je vous informe qu'à l'issue des deux prochaines années, alors que j'accuserai 75 ans, je passerai la main à une ou un successeur ... et à des énergies nouvelles !

Je vous remercie de votre attention.

J.SIDOBRE